

# Le journal de Gédéon Chantepleure

Autor(en): **Chantepleure, Gédéon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205165>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## CE QUE DISAIENT NOS BONS AIEUX

La revue de la « Société suisse des traditions populaires » publie un intéressant travail de M. Ed. Lambelet, pasteur à Rossinières, sur les *Croyances populaires*, dans le Pays-d'Enhaut. Il en est d'assez curieuses, d'assez amusantes même. En voici quelques-unes :

Lorsqu'on part pour la foire, si l'on rencontre en sortant de chez soi un chat ou une femme, cela indique de la mauvaise chance. Il vaut mieux rentrer chez soi. Si l'on rencontre un enfant, c'est un heureux présage.

Si en allant à la chasse, on rencontre une femme, on fait mieux de rester chez soi.

Si l'on rencontre une femme en allant consulter un juge, ou demander du secours, il faut s'en retourner, la démarche devant être inutile. Si l'on rencontre un homme, on obtiendra au delà de ses désirs.

Si en allant au tir, on rencontre une femme, on n'aura pas de prix. Toutefois si la femme porte des provisions, c'est moins à redouter, les chances d'en avoir un augmentant avec la charge. Mais il vaut mieux rencontrer un homme à vide qu'une femme chargée.

Pour avoir chance au tir, il faut que la femme du tireur lance un balai sur ses talons, et lui-même ne doit ni se retourner ni répondre.

Lorsqu'une femme est en espérance, si elle part du pied gauche ou que la chouette vienne crier près de la maison, c'est une fille qui naîtra; si elle part du pied droit ou que le chat-huant crie près de la maison, c'est un garçon.

Si dans une maison il y a une femme près d'accoucher, au moment où l'on fait la lessive, il faut sortir le cuvier dès qu'il ne se y trouvera plus de linge, parce qu'aussi longtemps que la cuve vide restera dans la maison, aussi longtemps dureront les douleurs de l'enfantement.

Il ne faut couper le bois à bâtir qu'à la lune rouge, autrement il se fend et se travaille. De même il ne faut couper le bois à brûler qu'à pareil moment, autrement il ne fait que charbonner, au lieu de flamber.

Il faut poser les fenêtres ou les doubles fenêtres quand la lune est à son défaut, si l'on ne veut pas qu'elles suintent à l'intérieur.

Il faut mettre le feu au fourneau pour la première fois en hiver au défaut de la lune, si l'on veut éviter l'humidité dans la chambre.

Si l'on trouve du fer ou des clous sur son chemin, on peut s'attendre à recevoir un présent.

Si une femme est en espérance et qu'elle aille présenter un enfant au baptême, l'enfant dont elle est mère périra.

Un enfant qui naît le jour des Quatre-Temps possèdera le don de double vue.

La veille de Noël, entre onze heures et minuit, il faut aller prêter l'oreille près de l'étable à porcs. Si ceux-ci grognent, on se mariera dans le courant de l'année.

La veille de Noël, entre onze heures et minuit, il faut aller frapper à la porte de l'écurie où il y a des brebis. Si c'est un léger bêlement

qui répond, la personne que l'on épousera sera de petite taille, mais si c'est un fort bêlement, elle sera de grande taille.

Dans les mêmes conditions, il faut aller tirer une bûche du tas de bois le plus proche. Une bûche garnie d'écorce et de résine annonce un mariage riche; une bûche recourbée annonce chez le conjoint une difformité; une bûche noueuse ou tordue fait présager en celui-ci un mauvais caractère.

De même, il faut mettre avec la main gauche la clef de la maison sous son oreiller. La personne que l'on verra en rêve est celle que l'on épousera.

Il faut cacher sa quenouille la veille de Noël si l'on ne veut pas voir de serpents pendant l'année.

Il ne faut pas commencer la lessive sous le signe de la vierge; autrement le linge se couvrirait de poux sur le cordeau.

### Le diable.

Et veut-on maintenant connaître les noms très divers sous lesquels on désigne le diable, dans le Pays-d'Enhaut ?

Voici ces noms en patois, avec leur traduction en français :

1. *lo Dyaboo* = le Diable. C'est le nom biblique et en sorte classique, celui qu'on remplaçait volontiers par d'autres.
2. *l'Andyan* = l'Ancien, le Vieux.
3. *l'ôtro* = l'Autre. Voici maintenant les noms qui se rapportaient à son aspect.
4. *lo Gri* = le Gris.
5. *l'Andz'a grifé* ou *l'Andzè'a grifé* = l'Ange à griffes.
6. *lo Boko* = le Bouc.
7. *la Malabide* = la mauvaise Bête.
8. *la Bide-nàire* = la Bête noire.
9. *la Bide-krotse* = la Bête courbe (aux reins ployés).
10. *l'andyan Pélao* = le vieux Poilu.
11. *Chi ke d'a lo pi forsu* = Celui qui a le pied fourchu ou *lo pi forsu* = le pied fourchu, tout court. Voici les noms qui désignaient son caractère et ses procédés :
12. *lo Krouyo* = le Mauvais.
13. *lo Parvâi* = le Pervers.
14. *lo Mèch-yin* = le Méchant.
15. *lo Pouadin* = le Vaurien, littéralement : peu valant.
16. *Lo Niton* = le Lutin.
17. *lo Tanâi* = le Détestable.
18. *lo Grafenyou* = le Griffeur (qui marque de ses griffes).
19. *lo Grabedou* ou *lo Griboulye* = le Ravisser ou le Rapace.
20. *lo Kachérou* = le Destructeur.
21. *la Forgera* ou *Forgra* = le Mauvais génie.
22. *la Vintoura* = la (Bête) revêche.
23. *lo Vaodâi* = le (grand) Sorcier.
24. *Tofrou* = (le) Rôdeur, littéralement tout dehors.

### L'esprit et la raison.

« Quand le ciel nous a accordé une grande somme d'esprit, prions-le, dit un vieil auteur, de nous en donner le double pour apprendre à faire usage de la première. »

« L'esprit et la raison, ajoute-t-il un peu plus loin, ont été créés comme le mari et la femme, pour s'aider mutuellement, et comme eux aussi, ils sont presque toujours en querelle. »

## LES AIEUX

Un officier, jeune et vaillant,  
Vantait son illustre naissance.  
Un tapissier, lourd mais brillant,  
Lui dit, avec cet air d'aisance  
Que donne toujours l'opulence :  
— Pourquoi tant vanter vos aïeux ?  
Les miens les valaient bien, je pense,  
Si pourtant ils ne valaient mieux.

— Ma foi, dans cette circonstance,  
Repartit gaiement l'officier,  
Le fait, monsieur le tapissier,  
Paraît clair jusqu'à l'évidence :  
Nous avons, je n'en doute pas,  
Tous deux les mêmes privilèges :  
Mes aïeux livraient des combats  
Quand les vôtres faisaient des sièges.

ARMAND GOUFFÉ.

## LE JOURNAL

### DE GÉDÉONCHANTEPLEURE

JULES CAPRÉ, le jovial astrologue de Chillon, qui nous a été enlevé il y a quinze jours à peine, publia, à Lausanne, du 15 août 1879 au 7 octobre 1880, une feuille charivarique intitulée *Le Moniteur d'Ecublens*. Dans des articles signés « Gédéon Chantepleure », il philosophait à sa manière sur les événements du jour, sur les affaires politiques ou militaires, sur le compromis du Gothard, sur la question de l'emplacement du Tribunal fédéral, qui agita si longtemps le public lausannois, et sur bien d'autres graves choses encore. C'était écrit un peu à la diable, mais non sans esprit. Des dessins, dont la plupart étaient aussi de lui, et des historiettes saupoudrées de sel gaulois, achevaient de faire du *Moniteur d'Ecublens* un journal qu'il n'y avait pas moyen de confondre avec la *Revue des Deux Mondes* ou avec la *Feuille religieuse*.

Le journal de Gédéon Chantepleure n'était pas fait pour les songe-cœurs, il le disait bien dans son article programme :

Eh bien, oui... encore un !... Ça vous étonne ?... Pas moi. Par le temps qui court ne serait-il pas nécessaire, urgent même, de trouver un dérivatif aux idées lugubres et aux préoccupations funèbres engendrées par le marasme politique, la stagnation des affaires, la crise financière, les taches du soleil, le niveau du Léman, la guerre des Zoulous, la perspective du phylloxéra et l'abondance des protêts ? Sans avoir la prétention de servir de réactif à toutes ces calamités, le *Moniteur d'Ecublens* veut essayer d'en rire, de peur d'en pleurer...

Le prix ? Trois francs nonante-cinq rappes fédéraux.

Si vous n'avez pas ces 3 f. 95 dans votre poche, ça ne fait rien, on ne vous gardera pas rancune (on sait ce que c'est que la dèche). Cela ne nous empêchera pas de vous la souhaiter bonne, et l'on vous prie de nous rappeler au bon souvenir de madame votre épouse.

— Mais... pardon... et la politique, quelle couleur ?

— Apprenez, mon ami, que pour 3 f. 95 on

n'a pas le moyen de se payer une couleur politique...

Gédéon CHANTEPLEURE.

\*

Veut-on des échantillons des drôleries du *Moniteur d'Ecublens*? En voici un :

Bière, le 14 mai 1879.

Chaire amie,

Jes profite de taicrire pendant que geai le temps a moit par ce que si on et pas sel pas moient dit arrivai c'ait pourquoi jes profite du moment que j'ai a moi pour te raicapitulair mes nouvailles qui ne sont pas trai bone par ce que je suit toujours de corvaie par ce qûe je suit tros bon je crois qui me tienne pour un fou ille rille tou de moit quand je vait au chocolat mais ille ne save pas comme je suis mallain et y ne save pas que sait moit qui leur haute la fin avec le chcollat que je leur porte chaire amie si me refon comme sa des missaire je te raicirai une fois chaire amie pour venir me raivange et tu maifra la belle robe que je tai achetaie quand tu ma donnè ton cœur. Os! chaire amie je te aimera toujou bien toi qui mat toujou mi de bonne idaie dans ma taite qui m'ont fait du bien quand tu me écrira tu me dira lei nouvaille de chai vous et pi de chai nous tu regardera si lai mouton son saiparé d'avait la chèvre par ce que il se bat toujou tu sait la chaivre qui ait comme moi toujou tranquile elle nose pas se raivangé par ce que elle et seule sait pourquoi ille faut la saiparé tu le dira à mon papa sille ne lont pas fait tu lui dira que je veu lui aicirre pour de l'argant et si nan a pas qui vande le mouton noir chaire amie je veu tairminé ma chaire laitre qui te trouvera en parfaite santé et si tu ne te rapèle pas tout ce que je dis sur ma laitre tu me raicirra et je te redira.

Adieu chaire amie je te saire dans mes bras.

Adieu ton ami

Jules COYONNET.

Adieu.

\*

L'historiette suivante — que nous abrégeons un peu — est à la fois comique et attendrissante :

L'autre jour, à X<sup>\*\*\*</sup>, un pauvre diable a pincé un an de prison pour une falsification d'actes publics. Et cependant si jamais un prévenu avait droit à des circonstances atténuantes, c'était bien celui-là ; vous allez en juger :

A 20 ans, son père le marie à une femme de dix-huit ans plus âgée que lui. Pendant quelques années, le mariage va cahin-caha, le jeune homme travaille chez son père, la femme demeure chez ses parents, et le mari ne rentre au logis qu'à la nuit.

Ici Gédéon Chantepleure raconte que la femme était si âpre au gain qu'elle ne cédait à son homme sa part de la couche matrimoniale que moyennant paiement de dix centimes par nuitée.

Mais les années devenant mauvaises, elle réclama une augmentation de prix, et lui dut y consentir ; on convint de vingt centimes. Mais comme il n'y a que le premier pas qui coûte, la femme exigea successivement 40, 80, 90, 100, un franc dix et sauta d'un seul coup au chiffre énorme de deux francs.

Entre temps, elle demandait un pain de quatre livres, du beurre, une motette et d'autres substances alimentaires ; puis, son appétit alla grandissant, elle exigea une pièce de fromage ou cinq francs, ou une paire de souliers, et en fin de compte elle voulut un jambon.

Au jambon, l'homme se mit à réfléchir, et il trouva que son épouse légitime lui revenait plus cher qu'une illégitime ; il prit une servante et quitta le pays pour aller habiter aux Ormonts. La servante le gratifia d'un enfant au bout de deux ans. L'homme s'en alla le déclarer comme sien et fit passer sa servante pour sa légitime,

biffant d'un trait de plume le nom de sa femme dans son acte d'origine et y substituant celui de la vraie mère.

De là, le procès... Le pauvre diable ira méditer à l'ombre pendant un an sur les dangers qu'il y a de ne pas vouloir donner un jambon à sa légitime et de vouloir en donner deux à son illégitime.

\*

Reproduisons encore cette anecdote, qui est du plus pur Gédéon Chantepleure.

Un créancier rencontre son débiteur et l'accoste en lui disant :

— Dites donc, quand voulez-vous me régler cette note ?

— Vous, inquiétez-vous voir de vos dettes et non pas des miennes !

**La bonne mesure.** — Un beau parleur racontait, l'autre jour, un accident d'automobile dont il avait été témoin.

— C'était terrible, dit-il, la voiture a fait panache et les cinq personnes qu'elle contenait furent violemment projetées dans la rivière.

— Et les a-t-on retirées ? demande quelqu'un.

— Oui ; on en a même retiré six.

**La preuve.** — Le juge de paix tente la conciliation entre deux époux.

— Monsieur le juge, dit la femme, il y a deux jours, mon mari a tenté de m'empoisonner.

— Ce n'est pas vrai, crie le mari. Et pour le prouver, je demande qu'on fasse l'autopsie.

**Recette de saison.** — Une pincée de bicarbonate de soude mélangée au lait et à la bière, les empêche de tourner à l'aigre ou les corrige s'ils sont déjà aigres ; de même, une pincée de bicarbonate de soude en poudre empêche le bouillon et les légumes de s'aigrir pendant les fortes chaleurs. Les sels de soude, acétates et lactates, produits par cette addition, ne sont aucunement nuisibles à la santé.

#### LA PHILOSOPHIE DE JEAN-PIERRE

**F**or de Jean-Pierre, c'est ainsi !...  
M'est avis que, par ces temps-ci,  
J'ai trouvé la seule tactique  
Qui me permette, avec honneur,  
De jouir du parfait bonheur :  
Je ne fais pas de politique.

Pour obliger mon vieux syndic  
Et fermer la bouche au public,  
Je remplis mon devoir civique ;  
Mais je garde par devers moi  
Ce qui pourrait mettre en émoi  
Ceux qui font de la politique.

Le dicton dit : Fais ce que dois,  
Mais on peut être bon Vaudois  
Et bon Suisse très authentique,  
Tout en restant fort à propos  
Etranger aux malins propos  
Qui s'échangent en politique.

A quoi bon, puisque les discours,  
Qu'ils soient très longs ou qu'ils soient  
Ont un succès problématique ? [courts,  
Si l'on dit : Le silence est d'or,  
Le proverbe est plus juste encor  
Quand il s'agit de politique.

Pour aider nos autorités,  
N'avons-nous pas nos députés  
Et notre corps diplomatique.  
Ces messieurs, toujours bien portants,  
N'ont-ils pas beaucoup plus de temps  
Pour s'occuper de politique !...

Et c'est assez, pour moi, le soir,  
A l'heure où l'on aime à s'asseoir  
Autour du vieux foyer rustique,  
Quand je puis trouver un moment  
Pour me délasser calmement  
En lisant de la politique !...

Avec nos cinq quotidiens,  
Toujours fidèles gardiens  
De la chose démocratique,  
Je puis, en simple spectateur,  
Me supposer, sans risque, acteur  
De notre scène politique.

Aussi bien, ce pauvre grillon,  
Si dur envers le papillon,  
N'avait pas l'âme analytique.  
Pour se grandir, tant bien que mal,  
Qui sait s'il n'eût pas, l'animal !...  
Essayé de la politique !...

Foi de Jean-Pierre, c'est ainsi !...  
M'est avis que dans ces temps-ci  
Il faut surtout être pratique.  
Prenez-moi pour un radoteur,  
Cherchez-moi de suite un tuteur,  
Mais, que veux-tu, mon vieux Conteur,  
Je n'aime pas la politique !...

Pour copie conforme :  
H.-L. BORY.

**Réserve.** — Un mari vient de se disputer avec sa femme, qui boude dans un coin.

— Voyons, Jeannette, dit le premier, si je me suis servi d'expressions blessantes, eh bien, je les retire, là !

— Oui, je te connais ; tu les retires... pour t'en servir une autre fois.

**Précaution.** — X... est un financier très véreux.

— Comment pouvez-vous encore lui serrer la main ? demandait-on à un de ses amis.

— C'est que, répondit celui-ci, pendant que je lui tiens la main, il ne l'a pas dans ma poche.

**Si vous toussiez !** — Un gamin a attrapé un gros rhume. Avant de le coucher, sa maman lui prépare un lait-de-poule. L'enfant hume la boisson avec un plaisir manifeste, et comme il a bon cœur, il offre à sa sœur Lili de lui en faire goûter.

Lili refuse.

— Que tu es nigaude, Lili, si tu savais comme c'est bon, tu tousserais aussi.

**Liquidation.** — Une veuve de fraîche date versait des larmes abondantes sur la mort de son époux, et comme on voulait la consoler :

« Non, non, dit-elle, laissez-moi pleurer tout mon saoul ; après je n'y penserai plus. »

#### DISCIPLE DE M. CHERPILLOD

**U**n brave paysan de Ch... — non, nous ne dirons pas d'où, car on nous a fait promettre le silence sur ce point — passe dans toute la contrée pour un homme très adroit aux exercices du corps et de plus des mieux musclés pour un crâne lulu, enfin.

Un riche étranger, en séjour dans la région, entend parler de la force extraordinaire du jeune paysan, et comme il est, lui aussi, bon gymnaste et doué d'une vigueur peu commune, il lui prend fantaisie de faire la connaissance de ce rival et de lui proposer une passe ou deux, affaire de savoir qui est le plus résisttant.

Il enfourche donc son cheval et hip ! Sultan droit chez Fran... ! Bon ! nous allons dire le nom, à présent.

Arrivé à la demeure du paysan, la mère de celui-ci dit à l'étranger que son fils est à travailler « au plantage, d'arnier la maison ».

L'étranger s'y rend et voit, en effet, le jeune homme en train de bêcher. Il met pied à terre, attache son cheval à un arbre et s'approche :

— Pardon, c'est vous qui êtes Fr... ?

— Oui, mossieu.

— Vous ne savez pas, je gage, la raison de ma visite ?